

*Pour soutenir et parrainer une famille,  
contactez nous :*

**EMMAUS BUSSIÈRES ET PRUNS**

**5 rue du Bourg**

**63260 BUSSIÈRES ET PRUNS**

**TEL : 04.73.63.64.10**

**FAX: 04.73.64.23.43**

**Mail : [contact@emmaus-bussieres-et-pruns.com](mailto:contact@emmaus-bussieres-et-pruns.com)**



**Flashez ce QR Code**

**<http://www.emmaus-bussieres-et-pruns.com>**



## ***Les logements solidaires***

*Parce qu'aucun enfant, aucune famille,  
aucune personne qui a séjourné  
au Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile  
de Bussières et Pruns ne doit dormir dehors*

**100 adhérents**



**1 famille**

## Des constats

Nombre de familles déboutées de leur demande d'asile politique restent sur le territoire, le retour dans leur pays étant impossible ou trop dangereux. Elles ne sont pas clandestines tant qu'une obligation de quitter le territoire français (OQTF) n'a pas été prononcée. Elles sont sans statut, et quasiment sans droits. Pour les autorités, elles sont «tolérées» sur le territoire français.

Leurs seuls recours sont alors les dispositifs de prise en charge de la précarité. Cela se traduit essentiellement par de l'hébergement très temporaire, souvent en chambres d'hôtel, avec des prises en charges courtes, aléatoires. Mais elles ne sont pas prioritaires, même quand elles ont des enfants.

Des familles vont se retrouver à la rue avec leurs enfants.

Cette situation indigne est inacceptable car elle enferme les familles dans l'extrême précarité et la crainte, tout en coûtant extrêmement cher.

## Notre projet

Loger de manière décente, pendant 2 ans en moyenne, des familles qui ont séjourné dans notre Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asiles.

**Nous allons donc ensemble financer des logements en réunissant des groupes de 100 personnes pour aider 1 famille.**

## Comment?

- Loger des familles en priorité avec enfants, sous condition qu'un des parents ait un engagement social ou humanitaire lui permettant de subvenir aux besoins de sa famille.
- Accompagner ces familles : scolarisation des enfants, accompagnement solidaire, insertion dans le territoire...
- Vous, parrains/donateurs, vous informer et créer ainsi un réseau de soutien local et d'influence.

**Nous vous sollicitons pour soutenir notre projet par un don de 10 euros/mois, ou plus, déductible des impôts à hauteur de 66%.**

**Vous pouvez effectuer votre don par chèque ou prélèvement, en une ou plusieurs fois.**



**EMMAÜS  
FRANCE**  
FONDATEUR ABBÉ PIERRE

**EMMAÜS**

**NE PAS SUBIR**

**TOUJOURS AGIR**